



Communauté de Communes Decazeville  
Communauté  
Maison de l'Industrie - BP 68  
12 300 Decazeville  
Tél. 05 65 43 95 00  
Fax. 05 65 43 27 64

Stéphanie MARTY  
Chargée de mission Développement  
durable



CPIE du Rouergue  
25 avenue Charles de Gaulle  
12100 MILLAU  
Tel : 05 65 61 06 57 - Fax: 05 65 60  
26 02  
[www.cpie-rouergue.com](http://www.cpie-rouergue.com)

Elsa MARANGONI  
Chargée de mission en environnement



## Bilan Activité

### - Période de Juillet 2016 à février 2017 –

Documents annexes : CR COPIL2016 – Rapport  
d'évaluation du DOCOB

#### GENERALITES DU SITE NATURA 2000

Ce bilan d'activité porte sur l'animation du site **FR7300875 « Puy de Wolf »** du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 28 février 2017.

Site désigné par arrêté du 26 décembre 2008 comme ZSC Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Habitats.

Le document d'objectif a été validé en novembre 2003, le site est en animation depuis 2004. Le CPIE est animateur depuis 2004 après avoir participé à l'élaboration du docob en tant que membre du Comité de Pilotage.

### Structure porteuse

Communauté de Communes Decazeville Communauté

### Structure animatrice

CPIE du Rouergue

### Principaux partenaires et rôles de chacun

DDT 12 (suivi des sites pour l'Aveyron, montage financier des dossiers), DREAL (idem), Collectivités locales (membres du groupe de travail communication-sensibilisation), CBN MP (Inventaires et suivis), LPO Aveyron (Inventaires et suivis).

### Atouts/ contraintes/ commentaires

Très petit site avec peu d'enjeux évolution de la dynamique de végétation à surveiller et à actualiser lors de la révision du DOCOB prévue (cf conclusion du CBN MP).

### RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DE CONSERVATION

Le site a été désigné au titre de la directive Habitats pour trois habitats d'importance communautaire non prioritaires. Ces habitats appartiennent à la zone biogéographique continentale. Il s'agit de :

- formations à *Genista purgans* montagnardes / code Natura 2000 5120
- Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses / code Natura 2000 8220,
- Pelouses pionnières sur dômes rocheux / code Natura 2000 8230

Depuis 2011, suite à l'étude complémentaire sur les milieux menée par le Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées en 2008 à la demande de la DREAL afin de compléter les inventaires réalisés sur le Puy de Wolf par le cabinet Ectare, deux nouveaux habitats d'intérêt communautaire ont été caractérisés sur le site.

Il s'agit de :

- Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica* / code Natura 2000 9230, code Corine Biotopes 41.65
- Pelouses sèches semi-naturelles avec faciès d'emboisement / code Natura 2000 6210, codes Corine Biotopes 34.34 et 34.41, 31.83

Au total, le site Natura 2000 du Puy de Wolf compte **5 habitats d'intérêt communautaire**.

Les **objectifs de conservation** déterminés par le document d'objectifs sur ce site sont :

- Obj\_1 Maintenir ou restaurer les landes à genêt purgatif et pelouses rocailleuses par une agriculture extensive et équilibrée
- Obj\_2 Mettre en avant le caractère emblématique et remarquable du Puy de Wolf
- Obj\_3 Suivre l'évolution du site et des pratiques
- Obj\_0 Animer la mise en œuvre du docob

Pour atteindre ces objectifs, **10 mesures** ont été définies dans le document d'objectifs :

- G1 Gestion des landes et milieux associés
- G2 Gestion des zones rocheuses
- Gestion des landes et milieux associés
- Gestion des zones rocheuses
- I1 Limitation de la pénétration motorisée sur le chemin d'accès aux installations radiotéléphoniques

- I2 Implantation d'équipements au niveau du parking
- I3 Ré-orientation de la randonnée pédestre et équestre sur le chemin de petite randonnée voisin
- I4 Amélioration de l'accueil et l'information du public
- I5 Participation à la conception et à la réalisation d'un espace de découverte des milieux et espèces remarquables du secteur
- S2 Suivi global
- S1 Suivi botanique des habitats
- A Animation et coordination

#### ORGANISATION DE L'ANIMATION SUR LA PERIODE DE JUILLET 2016 A FEVRIER 2017

La présidence du Comité de suivi a été acceptée par la Communauté de Communes de Decazeville – Aubin (Decazeville Communauté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017) en réunion de bureau datée du 21 janvier 2008. Acte rendu exécutoire à compter du 29 janvier 2008. C'est Monsieur Yves Galan, qui a été désigné par le conseil communautaire du 6 septembre 2010 pour être délégué de la collectivité chargée de siéger au comité de suivi du site. Suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014, Madame Josiane Lagarrigue-Castes a été désignée le 23 avril 2014.

Commentaire [.1] : A  
actualiser

**A noter que depuis 2012, la maîtrise d'ouvrage de l'animation est également assurée par la communauté de communes qui est chargée de faire les demandes de subvention directement auprès de la DDT.**

Pour la période d'animation faisant l'objet de ce bilan, l'animation a été assurée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Rouergue pour un budget de 3 459 € pour la période de juillet 2016 à février 2017.

- Accompagnement des acteurs locaux dans la mise en place d'actions de sensibilisation et/gestion de l'espace (ronde du puy de Wolf, lycée La découverte, Musée Vetter) : 2 jours
- Analyses des besoins relatifs à la révision du DOCOB pour 2017 et lancement de l'appel d'offre : 2,5 jours
- Information et communication (6ème panneau pour l'exposition mobile (faune) et EEE) : 3 jours

**Coût : 7,5 jours x 450 € = 3 375 €**

**Frais de déplacement (Onet- Decazeville : 35 km x 0,40 € x 2= 28 €) = 3 x 28 € = 84 €**

**Sous-Total : 3 459 €**

#### MISSIONS ANIMATION, SENSIBILISATION ET GESTION

##### ➤ Animation de la charte Natura 2000

Depuis 2012, l'Etat ne compense plus la part communale dont est exonéré tout signataire de la charte. Dans l'attente de plus de précisions, la DDT a souhaité que la charte ne soit pas mise en avant depuis 2013.

##### ➤ Animation des contrats

Les parcelles non déclarées à la PAC et non forestières peuvent faire l'objet de contrats d'entretien dans la mesure où cet entretien permet de maintenir les habitats. Sur le site du Puy de Wolf, l'évolution naturelle des habitats tend vers une lande puis vers un boisement. Tous les stades d'évolution sont visibles sur le site. Cependant, les zones de lande ou de boisement sont très localisées et correspondent à des variations dans la profondeur des sols. Partout ailleurs, leur

évolution est très ralentie. Ainsi, des travaux de débroussaillage peuvent être utiles localement. Cette possibilité est grandement invalidée par la structure foncière du puy, notamment sur la partie firminoise.

En 2014, un groupe de travail des usagers et propriétaires a été constitué, mais aucune réunion n'a eu lieu depuis.

➤ **Animation foncière**

La révision prévue en 2017 permettra d'actualiser la liste des propriétaires fonciers sur le site du Puy de Wolf.

➤ **Animation grand public et scolaires**

Une visite guidée a été organisée à l'occasion de la fête du patrimoine le 18 septembre 2016. Elle a rassemblé une quarantaine de personnes. L'organisation et l'animation de cette visite a été réalisée en partenariat avec Mathieu Communeau du Musée Vetter.



➤ **Révision du DOCOB**

Le rapport d'évaluation pour la mise à jour et la révision du DOCOB du site du Puy de Wolf a été complété avec celui réalisé en 2010 grâce au cahier des charges de la DREAL en y intégrant les données des dernières années. Ce rapport se trouve en annexe.

#### **AMELIORATION DES CONNAISSANCES**

Aucun inventaire ou suivi n'a été réalisé pendant cette période.

#### **EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS**

Aucune manifestation ou projet soumis à évaluation des incidences n'a concerné le site en 2016 et 2017.

#### **INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION**

➤ **Site internet : [puydewolf.n2000.fr](http://puydewolf.n2000.fr)**

Il a été choisi de maintenir le site internet sur la plateforme actuelle, un contact avec un informaticien de l'Aten a permis à l'animatrice de mettre à jour le site. Ainsi, le site internet a été mis à jour avec l'intégration :

- des sorties grands publics ;
- d'une rubrique « un refuge pour la faune »
- des bilans d'activités 2014, 2015 et 2016 ;
- le CR du COPIL 2016.

➤ **Information et communication**

Plusieurs supports ont été actualisés et sont en cours de fabrication/impression :

- le panneau faune qui complète l'exposition du site ;

- le livret qui accompagne l'exposition

Suite au COPIL de 2016, il a été décidé d'actualiser également la plaquette de présentation du site dans le courant de l'année 2017 en y intégrant les données de la révision du DOCOB. Ainsi qu'un article dans patrimoine.

#### **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE**

##### ➤ **Organisation de la gouvernance du site**

Le COPIL du Puy de Wolf a eu lieu le 8 décembre 2016 à la Communauté de communes Decazeville Communauté. L'ordre du jour a porté sur :

- Point sur l'animation
- Rappel des objectifs de la démarche et des enjeux sur le puy de Wolf
- Bilan des actions engagées sur la période 2014 à 2016
- Prévisions d'actions 2017
- Calendrier de travail
- Questions diverses

Le compte-rendu de cette réunion est en annexe de ce document.

##### ➤ **Animation d'un groupe de travail**

Un groupe de travail a été constitué en 2014 avec les propriétaires et usagers du site et une seule réunion a eu lieu en novembre 2014 sur la fréquentation. Plusieurs objectifs partagés en sont ressortis, dont le maintien des visites guidées et l'établissement de conventions.

Il a été convenu par l'ensemble des membres du COPIL que la fréquentation sur le site n'est pas très importante, cependant les visites doivent être guidées et la communication doit être parcimonieuse. Lors de la révision du DOCOB, une actualisation des enjeux et des activités socio-économiques amèneront d'autres données et un atelier de concertation autour de cette thématique de fréquentation sera probablement organisé et fera suite au groupe de travail de 2014.

##### ➤ **Gestion administrative et financière**

Le financement des actions menées en 2015 et 2016 sur le site du Puy de Wolf a été assuré par :

#### **Dossier de financement FEADER sous maîtrise d'ouvrage CCDA**

Sous-traitance au CPIE de l'animation juillet 2016 à février 2017 via une convention : **3 459 €**